



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Atelier d'élaboration des stratégies pour le Carbone dans le Paysage des Plateaux Batéké Compte rendu

=====

Sous la présidence du Docteur Paul Telfer, Directeur du Projet Plateaux Batéké, il s'est tenu du 24 au 25 juillet 2008 dans la salle de réunion du Programme WCS-Congo, un atelier relatif à l'élaboration des stratégies pour le Carbone. Cet atelier organisé par le Projet Plateaux Batéké avait pour but de rassembler les différentes parties prenantes concernées par le problème du Carbone afin d'apporter des alternatives aux récurrents problèmes de dégradation des forêts et de perpétuels feux de brousse constaté dans le paysages des Plateaux Batéké.

Etaient présents

M. Pierre OYO : Conseiller Environnement, Ministère du Tourisme et de l'Environnement, Point Focal Changement Climatique

Dr Alexis MINGA: Directeur Général de l'Environnement

M. Georges BOUDZANGA: Assistant Directeur CNAIF (Centre National des Inventaires et des Aménagements Forestiers et Fauniques, Ministère de l'Economie Forestière)

Mrs Marie-Agathe MAKELOLA, point focal Polluants Organiques Persistants, Ministère du Tourisme et de l'Environnement

M. Marc PAMBOU TCHILOLEMBA, coordonnateur Commission Nationale du Développement Durable

Mrs Adélaïde ITOUA: Attachée Faune, Flore et Développement Durable,

M. KIMPOUNI Victor, Ecole Normale Supérieure (ENS) Université Marien NGouabi, Brazzaville -Congo

M. LOUBAKI Eugène, Ministère de l'Industrie et Promotion du Secteur Privé.

M. MOKOKO IKONGA Jérôme, Directeur Adjoint du Programme WCS-Congo

M DIANZINGA Isidore, Coordonnateur Projet Changements climatiques

M. KOUBOUANA Félix, Institut du Développement Rural (IDR), Université Marien NGouabi, Brazzaville -Congo

M. DINGA Paul, Direction de la Météorologie ;

Paul TELFER, Directeur du Projet Plateaux Batéké ;

Noé MABIALA, Directeur Homologue du Projet Plateaux Batéké

L'atelier avait un caractère informel compte tenu de la complexité du problème, les participants ont adopté une méthodologie ci-dessous qui consistait à poser une problématique comme question et chercher à y apporter des solutions tant que peu soit possible.

Quelles institutions sont responsables dans le pays pour la gestion des problèmes liés au Carbone

Les institutions ci-dessous ont été identifiées

CNIAF: Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques Directeur Général de l'Economie Forestière

Ministère de l'Economie Forestière

Ministère du Tourisme et de l'Environnement

Université Marien Ngouabi

Quelle est la situation du Carbone dans le paysage Plateaux Batéké ?

Les gestionnaires du Projet Plateaux Batéké ont fait un bref commentaire sur la situation générale du paysage. Dans un bref exposé, il a été révélé que :

Le couvert végétal du paysage est essentiellement dominé par les graminées particulièrement dans la zone comprise entre Léconi, Lékana et la Réserve de la Léfini. Ce qui expose la végétation à des feux de brousse très fréquents et à des risques d'érosion. Le besoin exprimé par l'ensemble des habitants des plateaux, en bois de chauffe devient de plus en plus pressent. Les effets corollaires liés aux troubles sociopolitiques survenus au Congo au cours des dernières décennies des années 80, ont eu comme conséquences, le retour des jeunes vers les campagnes pour exercer les activités agricoles dans la zone du district de Ngo, donc, soumet ces migrants à la recherche de terres cultivable, ce qui a un effet direct sur le déboisement.

Tous ces éléments listés de manière succincte sont des menaces qui ont une forte incidence sur la santé de l'environnement écologique de l'ensemble du landscape donc, ont une répercussion régressive sur le maintien durable de la végétation ligneuse.

Sans pour autant avoir mené une étude préalable sur les effets d'un probable réchauffement ou changement climatique sur l'ensemble du paysage, néanmoins, l'équipe du projet Batéké mène des activités de recherches socioéconomiques et écologiques depuis plus de 4 années dans le paysage a fait un constat général sur l'évolution progressive du milieu abiotique notamment sur une légère augmentation de la température dans les districts de Lékana, de Ngo. Les observations faites par les ressortissants de ces localités appuient de ce fait ce constat.

Suite à cet exposé, une question pertinente a été posée : celle de savoir les réelles causes de la déforestation et des feux de brousse de manière générale au Congo.

La réponse à cette préoccupation a été apporté par certains cadres des administrations en évoquant le bilan diagnostic établi en 1994 dans le cadre du PAFN a permis d'identifier les principales causes qui sont l'agriculture familiale ou traditionnelle qui représentent le type le plus pratiqué au Congo, basée sur la technique du brûlis et revêt un caractère itinérant. Concernant les Plateaux Batéké, du fait de la pauvreté assez caractéristique de certains sols de savane, les quelques lambeaux forestiers, considérées comme fertiles sont fortement exploités. Cet agriculture commence à être affectée par la réduction graduelle du temps de jachère observé pour le repos et la restauration des sols. Les données récoltées à l'aide de la méthode MARP lors des réunions avec les communautés villageoises de Mpoh (district de Ngo), D'Impini et d'Ontourou (district de Lékana) le démontrent.

Suite à cet exposé, les participants se sont posés la question de savoir s'il y avait des estimations des émissions des gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation sur l'ensemble du pays.

A ce sujet, il a été convenu qu'il n'existe pas d'estimation encore fiable des émissions de gaz à effet de serre ou de dioxyde de carbone provenant de la déforestation et la dégradation forestière au Congo.

A la suite de ces questions, il a été fait une revue des programmes déjà mis en place pour lutter contre la déforestation

Les représentants des administrations ont informé les participants du cadre juridique qui constitue le fondement de la politique du gouvernement dans le secteur forêt/environnement. Ce cadre juridique vise une exploitation rationnelle et un aménagement au rendement soutenu des forêts. Ce cadre est essentiellement constitué par :

- la loi n°20/96 du 15 avril 1996 instituant la journée nationale de l'arbre ;
- la loi n°003/91 du 23/04/1991 sur la protection de l'environnement ;
- la loi n°16/2000 du 20/11/2000 portant code forestier et ses décrets d'application ;
- la loi n°10-2004 du 26/03/2004 portant code du domaine de l'Etat.

Il y a en outre le Code minier et la loi sur la décentralisation approuvés et promulgués. Celle relative à l'agriculture a été élaborée et est en cours d'adoption.

Le pays a décidé, avec un financement français, de lancer un ambitieux programme de renforcement des capacités et de provision de services en matière d'aménagement durable des forêts. Les Plateaux Batéké pourrait y faire partie.

La taxe sur le déboisement, applicable sur les déboisements réalisés en forêt naturelle, en particulier sur les constructions de route, parcs à grumes et base-vie dans le cadre des opérations d'exploitation forestière et agricole, est une mesure incitative pour limiter la déforestation et la dégradation forestière.

Plusieurs projets au sujet du REDD se dessinent au Congo. Le plus avancé concerne le secteur de Brazzaville qui se situe presque dans le paysage Batéké, avec l'objectif de limiter la pression sur la forêt restante autour de la ville en encourageant l'efficacité énergétique et en créant de nouvelles ressources en bois en plantant en association avec le SNR.

La volonté politique est bien affirmée. Le cadre législatif, réglementaire et institutionnel existe. Cependant le processus REDD en cours de développement sera confronté aux difficultés relatives à :

- l'insuffisance des capacités humaines, matérielles et financières ;
- l'absence de la formation en matière de REDD ;

Pour pallier ces difficultés, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités et le développement des programmes de recherche.

A ce sujet une question a également été posée, celle de savoir quelle est actuellement la réflexion pour réduire la dégradation de la forêt du paysage.

Pour réduire ou limiter la déforestation et de la dégradation forestière dans les Plateaux Batéké, des approches distinctes, mais simultanées pourront être mises en œuvre. Il s'agira de :

- promouvoir les plantations villageoises à usage de bois de feu, notamment dans les zones faiblement boisées ;

- valoriser les déchets et sous produits de l'exploitation forestière (cogénération) ;
- promouvoir les foyers améliorés et des fourneaux à capacité énergétiques élevés ;
- diversifier les alternatives énergétiques hors la filière bois (gaz butane, photovoltaïque, etc) ;
- Promouvoir une agriculture durable
- promouvoir l'agroforesterie ;
- introduire et promouvoir les technologies modernes ;
- vulgariser la loi foncière et ses textes d'application ;
- finaliser et mettre en œuvre le plan d'affectation des terres ;

Tenant compte des activités qui devrait être menées dans l'avenir, il a été souhaité que diverses parties prenantes y soient impliquées à savoir : les ONG nationales et internationales (WCS, PPG, etc.), la population locale (à travers des représentants élus ou des présidents de comités), l'administration et le secteur privé.

Comment procéder ?

L'élaboration des stratégies les mieux adaptées pour atteindre les objectifs, les orientations de politique devraient se faire au cours des réflexions et d'échanges entre représentants des groupes de partenaires concernés (administrations, élus locaux, autorités traditionnelles, populations locales, société civile, secteur privé, ...)

Quels seraient alors les bénéfices ?

Les bénéfices envisagés auprès des populations et des administrations seraient :

- le renforcement des capacités à travers les programmes de formation pour mieux gérer les ressources naturelles ;
- la lutte contre la pauvreté en améliorant les conditions de vie des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles ;
- l'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre du REDD. Ce qui aideraient les communautés locales et autochtones à participer à la gestion durable de la biodiversité et tirer profit des bénéfices multiformes qui en découleraient (biodiversité, eau, écotourisme, etc). Cette implication et participation représentent un renforcement des capacités essentiel pour le développement social et économique du pays.

Pour la mise en œuvre de la stratégie, on devrait s'orienter vers certains donateurs. Des propositions des projets seraient adressées et soumis à certains donateurs comme :

- La Banque Mondiale
- La FAO dans le cadre du Programme inventaire forestier national
- La France à travers l'Agence Française de Développement (AFD)
- L'Union Européenne à travers le Programme FORAF

L'Allemagne, les USA et d'autres partenaires internationaux pourraient de même être identifiés comme donateurs potentiels dans la mise en place du REDD.

En conclusion, il a été identifié trois priorités qui sont les suivantes :

- Priorité 1 : Raffiner la stratégie et élaborer le plan d'action d'implication des parties prenantes ;

- Priorité 2 : Identifier les capacités techniques et institutionnelles à renforcer.

- Priorité 3 : Elaborer une étude sur le scénario de référence alternative et développer une méthodologie appropriée de lutte contre les feux de brousse et la déforestation.

En conclusion, l'atelier sur le carbone n'a constitué qu'une première étape du processus. Il est prévu d'autres ateliers auxquels les experts en matière pourraient y participer et proposer des pistes sur les marchés carbone qui représentent aujourd'hui une nouvelle opportunité de financement pour dynamiser le secteur forestier des pays du Sud et permettre à certains pays et à certains opérateurs de lever les barrières et les contraintes généralement associées à ce secteur.

Fait à Brazzaville, le 25 juillet 2008

Les Participants

Nom du document : Compte rendu Carbone
Répertoire : C:\Documents and Settings\papa\Mes documents\MOVS
2008\MOVS-CBNRM_Baték (D)
Modèle : C:\Documents and Settings\papa\Application
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot
Titre : The Forest Carbon Partnership Facility (FCPF)
Sujet :
Auteur : papa
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 31/01/2009 11:43:00
N° de révision : 2
Dernier enregistr. le : 31/01/2009 11:43:00
Dernier enregistrement par : papa
Temps total d'édition : 1 Minute
Dernière impression sur : 31/01/2009 11:44:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 5
Nombre de mots : 1 868 (approx.)
Nombre de caractères : 10 276 (approx.)